



(petite mais jolie)

# CHRONIQUES DE JAULGONNE

## La commune vous propose une **JOURNÉE CITOYENNE** de loisirs propres en bord de Marne.

Chers Jaulgonnais(e)s, notre village est un des villages les plus agréables de la Vallée de la Marne, chacun d'entre nous souhaite qu'il le reste. Comme vous le savez, les aires de jeux, terrains et espaces de détente sont mis à disposition gratuitement en bord de Marne et sont utilisés chaque jour par tous, petits et grands, en famille ou entre amis.

Afin de garantir un accueil agréable du lieu, nous vous proposons une journée conviviale, basée sur le volontariat, pour effectuer ensemble "un coup de propre" de ces équipements, améliorer leur cadre et partager un moment utile. Cette journée consiste au ramassage des déchets, au désherbage des zones de sable (tyrolienne, terrain de beach-volley) et au nettoyage des kayaks (le matériel nécessaire sera mis à disposition par la commune). Pour cela, les conseillers municipaux vous donne rendez-vous **le samedi 6 juin 2026 à partir de 10h** en bord de Marne (container snack) pour l'organisation des missions de la matinée. Un pique-nique partagé vous sera proposé pour le midi. L'accès aux kayaks sera offert pour une escapade fluviale toute l'après-midi afin de remercier les participants, un goûter sera également offert aux enfants. L'appel à participation sera relayé sur PanneauPocket, le site internet ainsi que les réseaux sociaux officiels de la commune (facebook et Instagram), créés récemment. Durant les activités de la journée, la commune effectuera (avec l'accord des participants) un reportage photo et/ou photo de groupe qui seront publiés pour communiquer sur cette action citoyenne grâce aux jaulgonnais.

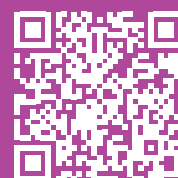
Si vous souhaitez participer à cette "journée citoyenne de loisirs propres", en famille, entre amis, entre voisins, vous pouvez dès maintenant vous inscrire en mairie. Sachant compter sur votre citoyenneté, nous vous espérons nombreux le 6 juin ! Un grand MERCI.



## OUVERTURE de Kayakomat

Vous pouvez dès maintenant faire du kayak en famille ou entre amis sur la Marne ! Pour cela, la commune vous propose une réduction de **30%** sur le tarif affiché avec le code "**JAULGONNE2026**" et ce jusque fin juin ! Alors, rendez-vous en bord de Marne, scannez le QR-Code et réservez directement votre escapade sur l'appli et c'est parti !

Tout savoir  
sur Kayakomat  
Jaulgonne



## CAMPAGNE DE STÉRILISATION DES CHATS ERRANTS

Pour diminuer la prolifération des chats errants qui sont parfois une source de nuisances (sonores, sanitaires...) et d'inquiétude pour les riverains, la commune souhaite stériliser et identifier tous chats errants se trouvant à Jaulgonne.

Pour rappel, un chat errant est un animal non identifié et qui se trouve sans surveillance. **En France, l'identification est obligatoire pour les chats depuis 2012** et le non-respect de cette obligation peut engendrer une amende de 750 euros. La mairie permet à terme a des chats errants de devenir des chats libres en limitant la reproduction et l'arrivée de nouveaux chats sur la commune.

Grâce à plusieurs associations et l'aide de vétérinaires le projet sera mis en route dans les mois à venir. Les habitants seront informés 15 jours avant des secteurs de trappage\*, les chats seront trappés, puis stérilisés et identifiés. Ils seront par la suite relâchés sur le lieu de trappage.

Pour le bon déroulement de cette opération, nous demandons aux propriétaires de chats de veiller à ce que leurs animaux soient obligatoirement identifiés (puce ou tatouage). Une réunion d'information sur la campagne sera bientôt organisée, la municipalité reste à votre écoute pour toute information complémentaire sur cette action en faveur du bien-être animal et de la tranquillité de tous.

\*trappage : action qui consiste à attraper un chat errant en vue de sa stérilisation à l'aide d'une cage de piégeage.

### La stérilisation des chats, un acte de protection & de bien-être

**Faire stériliser** les chats domestiques :

- évite les portées de chatons non désirés avec les problèmes inhérents,
- diminue la population féline sauvage & les risques d'abandons,
- protège la petite faune sauvage.

**Parlez-en à votre vétérinaire !**



**Couple de chats**  
Gestation : 60 - 66 jours

1<sup>ère</sup> année  
12 chats

2<sup>ème</sup> année  
144 chats

3<sup>ème</sup> année  
1 728 chats

4<sup>ème</sup> année  
20 736 chats

Plus d'informations sur [identifier-mon-animal.fr](http://identifier-mon-animal.fr)  
En partenariat avec le CLAPAV : Comité de Liaison Associations de Protection Animale et Vétérinaires

**I-cad**  
Identification des carnivores domestiques

Une délégation du  
MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE

## QUARTIER DE LA TRUDELLE

La construction du lotissement se termine, tous les logements ont été attribués, seuls ceux de l'habitat inclusif le seront fin juillet, les travaux n'étant pas totalement terminés. Les orthophonistes, Caroline Carpentier et Carine Gatteau, actuellement rue de Château-Thierry devraient déménager dans leurs nouveaux locaux d'ici fin juin. Leurs coordonnées téléphoniques restent inchangées ainsi que leur planning des consultations (sur rendez-vous au 06 15 43 58 17). Le kinésithérapeute pourra également accueillir ses patients dans des locaux adaptés. Grâce à ces nouveaux logements, la démographie évolue et devrait renforcer la fréquentation dans nos commerces de proximité. La commune souhaite la bienvenue à toutes les familles et personnes de ce nouveau quartier, une rencontre sera prochainement organisée afin de présenter les atouts et avantages de Jaulgonne à chacun d'entre eux et aussi de faire connaissance avec son maire et son conseil municipal.



## RÉSEAU D'EAU POTABLE

**RAPPEL** : des travaux de remplacement des canalisations du réseau d'eau potable, réalisés par l'USESA dans la commune provoquent quelques difficultés de circulation.

- Rue du Châtelet : du 18 mai au 26 juin (circulation alternée), du 6 au 31 juillet : route barrée avec déviation,
- du 17 au 28 août : route barrée avec déviation.
- Rue des Fossés : du 15 juin au 28 août

Plus d'infos directement à l'USESA  
au 03 23 71 02 80 ou par mail à : [contact.eau@usesa.fr](mailto:contact.eau@usesa.fr) ou sur le site  
de la commune via ce QR-Code



## LE SAVIEZ-VOUS ?

Les commissions consultatives de la commune sont **ouvertes** ! Vous habitez Jaulgonne et vous souhaitez vous investir dans la vie de votre commune en participant à l'une d'entre elles ; vous souhaitez accompagner les conseillers municipaux à l'élaboration des projets ; vous souhaitez mettre vos connaissances et compétences au profit de votre commune : c'est tout simple !

Faites-vous connaître auprès de Sophie, secrétaire de mairie, indiquez-lui la commission qui vous intéresse et le conseil municipal se rapprochera de vous pour vous expliquer son fonctionnement. En attendant, voici la liste des commissions :

- 1 - **Commission Finances** (budget, subventions, financements...)
- 2 - **Commission Travaux** (tous travaux dans la commune, rénovation et entretien du patrimoine bâti et équipements en bord de Marne, ru de la Belle Aulne...)
- 3 - **Commission Communication Interne/Externe** (bulletin annuel, site internet, chronique, réseaux sociaux et autres médias...)
- 4 - **Commission Culture / Loisirs / Commerces** (bibliothèque, jeunesse, associations, attractivité du village, lien avec les commerçants...)
- 5 - **Commission Environnement** (fleurissement, projets éducatifs, jardins partagés, cimetière...)
- 6 - **Commission "Bien vivre à Jaulgonne"** (incivilités, bon voisinage, propreté du village, affaires sociales...)

## BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque se refait une beauté littéraire en attendant sa réouverture et la réception de nouveaux ouvrages pour les petits comme pour les grands.

La municipalité a effectué un tri, les ouvrages seront mis en vente à la brocante dimanche 31 mai, à petit prix, pour permettre l'achat de nouveaux livres.

Prochainement vous serez informé(e)s des nouveaux horaires, du nouveau principe de fonctionnement, des partenariats réalisés ou envisagés (bibliothèque départementale de l'Aisne et autres bibliothèques...).

## RENDEZ-VOUS POUR UN MOMENT D'ÉCHANGE

Le **samedi 4 juillet 2026**, nous vous proposons un moment d'échange en mairie à partir de 9h et jusque 12h. Ce rendez-vous sera l'occasion de nous rencontrer, de discuter ensemble de la vie du village, d'écouter vos préoccupations, vos idées et vos attentes, mais aussi de répondre à vos questions et inquiétudes. Votre avis compte pour construire ensemble un village toujours plus agréable et solidaire. Cette proposition est annoncée dans un esprit d'écoute, de dialogue et de convivialité ! Venez nombreux.

## LA FÊTE DES VOISINS : vendredi 29 mai ! Prenez date !

Chères Voisines, chers Voisins, la Fête des Voisins est l'occasion de chaleureuses retrouvailles et de moments de convivialité et de partage entre voisins. C'est aussi une manière de développer l'entraide entre voisins et de favoriser le "bien vivre ensemble". Souhaitant que l'organisation de cette manifestation soit une réussite,



la commune vous invite à organiser cette fête dans vos quartiers, jardins, cours... et pour occuper la voie publique (rue), informez la commune, elle vous en donnera l'autorisation. Nous comptons sur vous, merci !

## BIENTÔT ÇA VA BALANÇER EN BORD DE MARNE !

Un nouvel équipement va être installé prochainement en bord de Marne : une balançoire "nid d'oiseau" grand format, conforme à la norme européenne (EN 1176), avec structure renforcée, scellement au sol, qui permettra à plusieurs enfants de jouer ensemble. De manière générale, la balançoire aide à développer l'équilibre, la coordination et la force musculaire chez les enfants. Elle offre également un lieu de détente et de socialisation, idéal en famille, entre amis, entre copains, à tous les âges.



Photographie non contractuelle

## ABOIEMENTS INTENSIFS

Votre chien aboie de manière répétée ou intensive, les voisins se plaignent ! Cette nuisance est considérée comme un trouble anormal du voisinage, même dans un village ou une zone rurale. Sachez qu'une amende forfaitaire de 68 à 450€ (contravention maximale) peut être appliquée ! Dans des cas graves et répétés (harcèlement sonore volontaire), la justice peut aller beaucoup plus loin : jusqu'à 15 000 € d'amende et 1 an de prison selon le Code pénal. Ce que les autorités regardent surtout : la durée des aboiements, leur répétition, leur intensité, de jour comme de nuit et un seul de ces critères peut suffire. Pensez aux autres !

## STATIONNEMENTS

**RAPPEL** : le fait qu'une place de stationnement soit située devant une habitation ne crée **AUCUN DROIT DE PROPRIÉTÉ NI DE RÉSERVATION** pour l'occupant du logement (propriétaire ou locataire). La voie publique appartient à la collectivité et son usage est partagé entre tous les usagers. Toutes les rues de Jaulgonne sont concernées, rue de Fère, place de la Mairie, rue des Forges... etc. Vous pouvez "préférer" vous garer devant chez vous, mais juridiquement, vous ne "possédez" pas cette place ! Un voisin ou n'importe quel automobiliste peut s'y stationner légalement et doit pouvoir le faire en toute tranquillité (tant qu'il respecte le Code de la route). Faites preuve d'indulgence !

## INFOS BAINADE

De nombreux dangers se cachent sous l'eau. Courants, rochers, pieux métalliques, hélices de bateau... même quand tout paraît calme, le danger est bien réel. VNF vous sensibilise sur le danger d'une baignade en rivière Marne avec une campagne d'information "Connais-tu les dangers des cours d'eau et plans d'eau ?" dans laquelle plusieurs situations sont évoquées...



Les réponses  
aux questions sont ici  
sur le site de VNF

## CÉRÉMONIES du 26 avril et du 8 mai 2026

René Caron, président de l'association des Anciens Combattants, Maxime Lagrave, Porte-drapeau, Mme le maire Anne Maricot, ses adjoints et conseillers municipaux accompagnés de plusieurs habitants de la commune, ont procédé aux commémorations, dimanche 26 avril pour la journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation et le dimanche 8 mai pour le 81<sup>e</sup> anniversaire de la victoire du 8 mai 1945. Rappelons que le devoir de mémoire est un lien fondamental entre le passé et l'avenir de notre société. Il ne s'agit pas simplement de commémorer les tragédies, mais de comprendre leurs impacts pour mieux façonner notre présent et bâtir notre futur. Comme à l'accoutumée, la commune a proposé à l'ensemble des participants de se réunir en mairie pour partager le verre de l'amitié.



## AGENDA

- **DIMANCHE 31 MAI : BROCANTE** (6h30/18h) – Bord de Marne, buvette et restauration sur place (panier garni, enveloppes à gagner, Poney)
- **SAMEDI 6 JUIN : JOURNÉE CITOYENNE** (10h/18h)
- **19, 20 et 21 JUIN : FÊTE FORAINE**  
**SAMEDI 20 JUIN : CHAVANDE**  
19h, buvette / restauration / DJ.  
21h30 : retraite aux flambeaux + accompagnement musical (rdv près de la Chavande) – Distribution de jetons de manège aux enfants  
22h30 : spectacle de feu
- **SAMEDI 4 JUILLET : MOMENT D'ÉCHANGE EN MAIRIE** (9h/12h)
- **MARDI 14 JUILLET : FEU D'ARTIFICE** (bord de Marne)  
16h30 : rondelle offerte par la municipalité et musique (accordéon)  
19h : restauration/buvette  
22h30 : feu d'artifice
- **TOUT L'ÉTÉ : LES BORDS DE MARNE VOUS ACCUEILLENT**
- **KAYAKOMAT** (kayak sur la Marne), distributeur ouvert en libre service (payant)
- **JEUX DE PLEIN AIR** : gratuit, en libre service
- **CONTAINER SNACK** : petite restauration, en cours de négociation, ouverture prochaine